



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 14 MOHARREM 1434 (29 NOVEMBRE 2012)**

*

Le conseil du gouvernement a approuvé les projets de textes suivants, sous réserve de tenir compte de quelques observations soulevées par les ministres à propos de quelques dispositions :

PROJET DE LOI

- **Projet de loi n° 89-12 relative à l'école nationale supérieure des mines à Rabat.**

PROJETS DE DECRETS

1. **Projet de décret n° 2-12-625 modifiant et complétant le décret n° 2-09-168 du 25 joumada I 1430 (21 mai 2009) fixant les attributions et l'organisation des directions centrales du ministère de l'agriculture et de la pêche maritime -département de l'agriculture-**
2. **Projet de décret n° 2-12-618 fixant les conditions du versement aux étudiants des bourses d'études dont les crédits budgétaires sont mis à la disposition de l'office national des œuvres universitaires, sociales et culturelles.**